Mars — Avril 2020

L'Info Relais

Le journal du Relais Petite Enfance de la CCPR et de la CCPM (secteur Saint-Hippolyte)

Mais où est passé le bonhomme de neige ? Est-il entré dans une maison pour se réchauffer ? Qui aurait trouvé sa pipe et son vieux chapeau ? Pauvre Prévert ! Bientôt les enfants ne comprendront plus le sens de ton poème !
D'habitude à cette époque on vous parle déjà du printemps avec ses activités extérieures et du plaisir à se retrouver dehors pour profiter de la nature qui s'éveille !
Le calendrier nous dit que le printemps arrive fin mars… Alors même si comme nous, vous préférez profiter du soleil, espérons quand même que l'hiver endosse encore un peu son doux manteau blanc pour que nos enfants puissent dévaler les pentes enneigées sur des vieux sacs poubelles ou construire un igloo pour se cacher dans le jardin.

Les animatrices des Relais Familles Rurales

Relais Petite Enfance de la CCPR et de la CCPM (Secteur Saint-Hippolyte)

17 Rue de Lattre de Tassigny 25210 LE RUSSEY
1 Rue Saint-Ursanne 25190 SAINT-HIPPOLYTE
03 81 43 89 51
relais.ccpr.ccsh@famillesrurales.org

Les horaires du relais

Mardi:
14h-17h téléphone + visite Le Russey
17h-19h rendez-vous Le Russey

Jeudi:
14h-16h téléphone + visite
16h-17h rendez-vous
➡ Médiathèque Saint-Hippolyte

Vendredi:
9h-12h téléphone + visite Le Russey
13h-15h téléphone + visite Le Russey

Possibilité de rendez-vous en dehors des permanences.

Le relais sera fermé du 27 avril au 3 mai inclus

Dans ce numéro :

- Les animations du relais
- A vos agendas
- Le prélèvement à la source
- Tarifs en vigueur au 1er janvier 2020
- Ludothèque P'tidou
- Pour le plaisir !

Coccinelle, où t'es-tu posée ?

Sur le front ?
Sur le menton ?
Sur la joue ?
Dans le cou ?
Sur les yeux ?
Sur les cheveux ?
Sur le bout du nez ?
Hop !
Elle s'est envolée !

Source : jardindalysse.com

Printemps

Chante Printemps
L'oiseau batifole
L'herbe folle sourit
La fleur endormie
S'étire gaiement
Chante Printemps

Anne-Mariet Chapouton

Les animations

Ces temps collectifs gratuits s'adressent aux assistants maternels, parents et gardes à domicile des communes de la CCPR accompagnés d'enfants de 0 à 6 ans.

Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens, de découvrir des activités.

Ces temps collectifs se déroulent les mardis matin de 9h30 à 11h30 sur différentes communes (hors périodes de vacances scolaires)

- 9h30-10h : accueil café
- 10h-11h : animation
- 11h-11h30 : jeux libres / rangement

Mars 2020

- Mardi 10 mars à la Chenalotte

Atelier d'éveil
→ Salle des fêtes

- Mardi 17 mars au Russey

Atelier d'éveil
→ Annexe salle des fêtes

- Mardi 24 mars à Plaimbois du Miroir

La Cabane aux livres *
→ Mairie

Avril 2020

- Mardi 7 avril aux Fontenelles

Atelier d'éveil
→ Salle du Club

- Mardi 14 avril à la Chenalotte

Chasse à l'œuf *
→ Salle des fêtes

*** Merci d'arriver au plus tard à 10h lorsqu'il y a un intervenant**

A vos agendas

Rappel : Formation professionnelle - 2020

Rappel des formations encore ouvertes sur le secteur Le Russey / Morteau

- **Langue des signes adaptée au bébé** (35h) :
Samedis 16 mai – 6 juin – 13 juin – 27 juin et 7h à distance

- **Gestion du stress** (14h) :
Samedis 5 septembre – 19 septembre

- **Eveil de l'enfant selon Maria Montessori, Jean Epstein** (21h)
Samedis 12 septembre – 26 septembre – 3 octobre

- **Maintenir ses acquis de sauveteur secouriste du travail** (7h)
Samedi 7 novembre

N'hésitez pas à nous contacter pour toute inscription ou pour tout renseignement (thématique, financement, dossier d'inscription…) !

Soirée conviviale et créative de printemps

Le Relais vous donne rendez-vous
le **mardi 7 avril à 19h15**
dans la salle multimédia de la Maison des Services du Russey
pour une soirée conviviale et créative entre professionnels de l'accueil individuel.

Au programme :
- apéro dinatoire
- échange d'idées de bricolage de printemps et de Pâques à réaliser avec les enfants
- réalisation d'un bricolage et préparation de la chasse à l'œuf

Merci d'apporter de quoi grignoter : salé ou sucré.
Le relais offre les boissons.

Inscription auprès du relais avant le 27 mars.

Semaine nationale de la petite enfance

Du 22 au 29 mars 2020, le multi-accueil les P'tites Crapouilles et le relais vous propose différents ateliers dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance. Le thème de cette année est « S'aventurer ».

Le programme de ces ateliers sera joint à ce journal ou communiqué sur simple demande par téléphone ou mail au relais.

NOUVEAU

Prêt de livres

Le relais met à disposition des familles, des assistants maternels et des gardes à domicile différents ouvrages sur la thématique de la parentalité, l'éveil de l'enfant, le métier d'assistant maternel.
Ces ouvrages peuvent être empruntés selon les conditions suivantes :
→ sur les heures des permanences du RAM ou lors des temps d'animation
→ 2 livres simultanément par famille/assistant maternel/garde à domicile
→ durée du prêt : 1 mois, possibilité de prolonger de 2 semaines si le livre n'est pas réservé.
Bonne lecture !!!

Le prélèvement à la source des assistants maternels : comment ça marche ?

Attention, pour rappel, la déclaration sur Pajemploi est à faire entre le 25 et le 5 du mois suivant.

Vous êtes assistant maternel, garde d'enfants à domicile ou parent employeur et vous vous interrogez sur les modalités d'application du prélèvement à la source ?

Le 1er janvier 2020, le prélèvement à la source est mis en place pour les salariés du particulier employeur. Rien ne change pour vous ! C'est le centre national Pajemploi qui calculera et prendra en charge le prélèvement de l'impôt à la source sur le compte de l'employeur et son reversement à l'administration fiscale.

En pratique, Pajemploi informera le particulier employeur, au moment de sa déclaration, du montant du salaire net, déduit du montant de l'impôt. L'employeur procédera ensuite au versement de la rémunération à son salarié.

Pour encore plus de facilité, optez pour le service Pajemploi +.
Avec ce nouveau service gratuit, le salarié reçoit son salaire déduit du montant de l'impôt sur son compte bancaire trois jours après la déclaration. L'activation s'effectue en quelques clics à partir de votre espace personnel en ligne.

Pour plus d'informations, consultez le site : monprelevementalasource.urssaf.fr

Source : www.pajemploi.urssaf.fr

Tarifs réglementaires au 1er janvier 2020

RÉMUNÉRATION DE L'ASSISTANT MATERNEL

TAUX HORAIRE MINIMUM POUR L'ASSISTANT MATERNEL AU 1 ER JANVIER 2020 :
2,85€ en brut soit 2,23€ en net

ATTENTION ! La revalorisation du montant du SMIC n'entraîne pas automatiquement une revalorisation du salaire horaire de l'assistant maternel, sauf si celui-ci est rémunéré au minimum légal.

Source : pajemploi

INDEMNITÉ D'ENTRETIEN

L'assistant maternel bénéficie d'une indemnité d'entretien pour couvrir certains frais : jeux et matériels d'éveil, matériels et produits de couchage et de puériculture (sauf les couches qui sont fournies par les parents), consommation d'eau, d'électricité, de chauffage, etc.

Selon **la convention collective du particulier employeur** (article 8) : « l'indemnité afférente à ces frais est due pour chaque journée d'accueil. **Elle ne peut être inférieure au montant défini par l'accord paritaire du 1er juillet 2004 soit 2,65€ par journée d'accueil** ».

Selon la législation : en application de la loi n°2005-706 du 27 juin 2005 et des articles L423-18 et D423-6 et 7 du CASF depuis le 1er juillet 2012, les indemnités d'entretien doivent correspondre à 85% du minimum garanti mentionné à l'article L.141-8, **soit 3.10€ par enfant et pour une journée de 9h00.**
Ce montant est calculé en fonction de la durée effective d'accueil quotidienne.

PLAFOND JOURNALIER CAF

Pour une prise en charge des cotisations par la CAF (pour les enfants de moins de 6 ans), la rémunération brute de l'assistant maternel agréé ne doit pas dépasser un plafond journalier de référence (5 fois la valeur du SMIC horaire brut) par enfant gardé.
Ce plafond est **de 50.75€ brut soit 39.58€ net** au 1er janvier 2020.

Source : pajemploi

Bon à savoir !
Le prolongement du complément libre choix du mode de garde (CMG) à taux plein jusqu'à la rentrée scolaire.

ALLOCATION DE FORMATION

Dans le **cadre du Plan de développement des compétences** (anciennement plan de formation), lorsqu'un assistant maternel part en formation en dehors du temps de travail il bénéficie d'une indemnité. Cette dernière a été revalorisée est sera désormais de **4,54 € de l'heure**.

Les indemnités repas baissent à **11€/repas** et les indemnités kilométriques sont inchangées **0.211€/km**.

Pour le plaisir ! Recette et bricolage...

Les muffins du printemps

Ingrédients :

- 100g de beurre
- 100g de chocolat
- 2 œufs
- 100g de sucre
- 60g de farine
- 1 cuillère à café de levure
- pâte d'amande verte (ou blanche + colorant)
- petits pots de fleurs propres

Préparation :

Préchauffez le four à 220°C.
Faites fondre 2 minutes le chocolat et le beurre au micro-onde (ou à la casserole).
Ajoutez ensuite les œufs un à un. Battez avec un fouet.
Ajoutez la farine, le sucre et la levure.
Versez la préparation dans des petits moules à muffins.
Faites chauffer le tout 10 minutes au four.

Dressage :

Lavez vos petits pots de fleurs et recouvrez l'intérieur de papier sulfurisé. Disposez vos muffins à l'intérieur. Réalisez de jolies petites décorations pour former les feuilles et tiges. Vous aurez l'illusion d'avoir de vraies petites plantes !
Ça pousse, ça pousse...

Source : www.momes.net

Ludothèque P'tidou

La Ludothèque P'tidou vient à votre rencontre sur la commune du Russey.

Les enfants peuvent venir jouer à la ludothèque, recevoir des explications sur les règles de jeux par Emmanuelle, découvrir de nombreux jeux et jouets et même en louer pour prolonger le jeu à la maison !

Le jeudi 12 mars de 9h à 11h30 et de 16h à 18h
Le jeudi 26 mars de 16h à 18h
Le jeudi 9 avril de 9h à 11h30 et de 16h à 18h
Le jeudi 23 avril de 16h à 18h

Lieu : salle annexe de la salle des fêtes du Russey

Pour connaitre les tarifs des animations, merci de contacter la ludothèque par mail : ludo.ptidou@famillesrurales.org

Le sac à doudou de Laetitia, *assistante maternelle à Naisey-les-Granges :*

Pour transporter le doudou et/ou la tétine d'un enfant de manière plus pratique et personnalisée, Laetitia a fabriqué un sac à doudou, elle nous transmet la méthode pour les créer !

Matériel :

- 4 coupons de coton de 24*28cm
- 130 cm de ruban
- du fil assorti

Déroulement :

Tracer 4 rectangles de 24*28cm sur votre tissu.
Epingler endroit sur endroit le tissu extérieur et coudre sur 3 côtés (latéraux + bas).
A 1 cm du bord supérieur, laisser un vide de 2 cm (qui servira de glissière pour le ruban) et ce, des 2 côtés.
Faire de même avec le tissu intérieur mais veiller à laisser une fente de 10 cm environ sur un côté (afin de retourner ensuite l'ouvrage).
Couper les angles. Insérer endroit/endroit la pochette intérieure dans la pochette extérieure.
Epingler les deux bords supérieurs ensemble et coudre tout le pourtour du pochon.
Retourner l'ouvrage. Fermer la fente au point invisible et rentrer la doublure dans le pochon.

Le journal « L'Info Relais » est un bimestriel gratuit disponible au relais, dans les mairies et CMS de la CCPR et de la CCPM (secteur Saint-Hippolyte). Directeur de la publication : Anne POUCHOULOU. Dépôt légal : mars 2013 . ISSN: 2267-9839. Imprimé par Copie Repro. 25454 Pirey.

Retrouvez toutes les informations des Relais Familles Rurales du Doubs sur le net :
https://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte

CCPR :

Bonnétage - Grand Combe des bois - La Bosse - La Chenalotte - Laval le prieuré - Le Barboux - Le Bizot - Le Luhier - Le Mémont - Le Russey - Les Fontenelles - Mont de Laval - Montbéliardot - Narbief - Noel Cerneux - Plaimbois du Miroir - St Julien les Russey

Zone de couverture du relais

CCPM (secteur Saint-Hippolyte) :

Bief - Chamesol - Dampjoux - Fleurey - Froidevaux - Glère - Liebvillers - Montancy - Montandon - Montécheroux - Montjoie le Château - St Hippolyte - Soulce Cernay - Les terres de Chaux - Valoreille - Vaufrey